

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



CIRCULAIRE 085-20

Le 12 mai 2020

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL Aurora Cannabis Inc. (ACB & FOA) Regroupement d'actions - Révocation d'Erratum

La Bourse et la CDCC désirent révoquer la circulaire no 081-20 en date du 8 mai 2020 et l'avis aux membres no 2020-059 en date du 8 mai 2020, relativement au regroupement d'actions d'Aurora Cannabis Inc. Par conséquent, les détails de l'ajustement inclus dans la circulaire initiale no 080-20 en date du 7 mai 2020 ainsi que ceux de l'avis aux membres no 2020-058 du 7 mai 2020 s'appliqueront sans autre changement.

La considération en espèces équivalente sera incluse avec le nouveau livrable (ACB1).

- **NOUVEAU
LIVRABLE PAR
CONTRAT:** **8 actions ordinaires d'Aurora Cannabis Inc. et une considération en espèces de 3.69\$ CA équivalente à 0.3333 (100 x 0.003333) d'une action d'Aurora Cannabis Inc. basée sur le prix d'ouverture (post regroupement) de ACB du lundi le 11 mai 2020.**

La portion en espèces du livrable demeurera fixe de façon permanente en tant que livrable de l'option et ne variera pas.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Gladys Karam
Directrice, Dérivés sur actions
Marchés financiers